



Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 28 juin 2019

1) Ordre du jour

1. Bilan sur les inscriptions et quorum pour valider l'AG
2. Rapport moral du Président et bilan de l'activité pour la saison
3. Rapport du trésorier
4. Questions diverses
5. Élection des membres du bureau

Le nombre de membres présents étant de 36 sur 133, le quorum de 20% fixé par les statuts et le règlement intérieur du club est atteint. L'assemblée générale peut donc se tenir et valablement délibérer.

2) Rapport moral du Président

Bilan positif pour notre activité avec de nouveaux encadrants en formation.

- 4 SPMF1 : Mme BIGAY, MOTTE, MM. BIGAY, COLLEU.
- 1 SPMF2 : Mme BETTON.
- 1 niveau 4 réussi avec le CODEP 91 le 8 juin 2019, LE TRAON Ludovic.
- 1 initiateur Entraîneur apnée réussit avec la commission apnée de la CTR IDF le 14 avril 2019, MARCHAND Marie-Claude. - Dans la foulée, elle a obtenu son ACEL (Apnéistes Confirmé en Eau Libre) dans la foulée, ce qui la promeut IE2 automatiquement.
- 4 nouveaux NIVEAU 5 : MM. BOUCHEND'HOMME, COLLEU, FOULQUIER et LANGELIER.

L'encadrement reprend de l'essor avec des formations d'acquisition de compétences plus complexes. Cela pérennise notre activité pour encadrer nos plongeurs.

Beaucoup de formation niveau 1 = 18 candidats cette année, 16 ont finalisés le niveau 1.
2 abandons : 1 déménagement après Noël, et un arrêt suite à une tendinite.

2.1. Bilan par niveaux de plongée :

16 candidats au niveau 2 cette année :

- 9 ont finalisés le niveau 2 : Yannick Lapiere, Andréa Torosani, Maia Binet, Virginie Toffano, Kevin Jaouen, Laurianne Yager, Soraya Djaffar, Remi Terlaud, et Christophe Devineaux.
- 2 n'ont passé ni la théorie ni le stage pratique (Jean-François Fouchet et Mathieu Vielle).
- 4 ont eu la théorie, mais ne sont pas allés au stage pratique final : Alexandra Goeman, Gérard Le Bras, Mélina Le Traon et Sandrine Sigogne.

1 n'a pas eu la théorie ni la pratique : Thierno Diallo.

- 10 élèves cette année en continu, 6 niveaux 2 (constant) et 2 niveaux 3 (en baisse).

7 candidats au niveau 3 cette année (en hausse) : 4 réussites : MM. DEMILLY, FLIS, LE PORCQ, LE NEVEU.

2.2. Matériel :

Compresseur :

Le compresseur est pleinement opérationnel et ultra performant, le temps de gonflage est divisé par 2.

Soit 30 minutes de gonflage en moyenne, et ce 2 fois par semaine. Les nuisances sonores réduites au minimum pas besoin de port de casque vs. exposition. COUT ENTRETIEN ANNUEL environ 1000 € en 2 fois par saison (filtres et huile)

Inspection visuelle des blocs sous pression :

Les samedis 18 mai et 8 juin 2019, de 8H00 à 16H00, les journées TIV (Technicien d'Inspection Visuelle des récipients sous pression, « blocs / bouteilles »). Obligation légale annuelle , directive du ministère de l'industrie.

L'ensemble du parc de bouteilles a été visité, ces 2 jours soit 100 blocs dont 22 blocs personnels 9 blocs du club sont à ré éprouver et 3 blocs personnels, tous les blocs ont été regonflés pendant ces séances pour les séances de la semaine suivante.

L'ensemble des formalités administratives, fiches d'inspection par les TIV et attestations TIV ont été faite en séance et sur le site <https://tiv.ffessm.fr> pour la 2nd année, l'ensemble de l'activité est finalisée en temps réel et sur le site de la FFESSM, grâce aux formateurs internes du club et formateur référent au sein du CODEP 91/FFESSM, notamment PASCAL PERINO et JEAN-MICHEL FOULQUIER.

Matériel :

Nous avons **68 détendeurs :**

Jean-Michel FOULQUIER et Pascal PERINO ont réalisés l'entretien de 100 % (48) du parc de détendeurs piscine, 1er étage, 2nd étage, remplacement de pièces, flexibles, manomètres il reste donc 0 % à faire.

Nous avons **61 gilets stabilisateurs :**

Le parc est vieillissant, il faut prévoir un investissement pour en remplacer une partie.

- ✓ 16 Gilets taille XXS
- ✓ 9 Gilets taille XS
- ✓ 10 Gilets taille S
- ✓ 16 Gilets taille M
- ✓ 2 Gilets taille XL
- ✓ 2 Gilets taille XXL

Une subvention départementale est en cours pour des stab et des détendeurs dédiés à l'HANDI SUB, pour 2500 €, le département en prendra 50 %.

Un des nouveaux niveau 2 souhaite rejoindre en support la TEAM MATERIEL pour apprendre et aider : M. Rémi TERLAUD.

Merci à la TEAM MATERIEL pour son action permanente qui nous permet d'assurer toutes nos séances et sorties club.

2.3. Baptêmes de plongée en piscine :

Un total de 50 baptêmes a été réalisé lors de la journée des associations du 8 septembre 2018.

Une quarantaine baptêmes vont être réalisés avec 8 moniteurs, le Dimanche 30 juin 2019 avec la section NAP de l'école nautique de l'USP au centre aquatique de la VAGUE, en espérant avoir le bassin au complet.

Un grand merci à tous les encadrants bénévoles de notre section de se rendre disponible pour ces évènements.

Nous aurons réalisé sur l'exercice 2018-2019 : **une centaine de baptêmes** de plongée, générant peu d'inscriptions comment souvent.

2.4. Effectif global de la section

L'USP section plongée existe depuis 1966 (53 ans) et comporte 153 membres licenciés auprès de la FFESSM, au 31/12/2018 arrêté comptable.

La section compte 162 adhérents dont 57% de PALAISIEUS et 29 % de Femmes, 27 encadrants soit 17 %, dont 28 % de femmes

EFFECTIFS 2018/2019

section :

ECOLE NAUTIQUES : SECTION PLONGEE

Pratiquants	Palaisiens	ratio %	non Palaisiens	ratio %	total	dont féminines	ratio %	dont masculins	ratio %
moins de 13 ans	8	57%	6	43%	14	5	36%	9	64%
de 13 à 17 ans	21	78%	6	22%	27	14	52%	13	48%
de 18 ans à 22 ans	1	50%	1	50%	2	0	0%	2	100%
plus de 22 ans	49	41%	70	59%	119	36	30%	83	70%
plus de 60 ans	5	31%	11	69%	16	1	6%	15	94%
plus de 70 ans	1	14%	6	86%	7	0	0%	7	100%
TOTAL PRATIQUANTS	79	49%	83	51%	162	55	34%	107	66%
MOYENNE	19,75	57%	21	43%	41	14	29%	27	71%
nombre de dirigeants bénévoles					10	3	30%	7	70%
nombre d'Educateurs *					27	6	22%	21	78%

DOYEN
RENE
MEHAT
80 ANS

EFFECTIF GENERAL DE LA SECTION **162**

Nous sommes un club associatif qui ne fonctionne qu'avec des bénévoles, même nos moniteurs.

2.5. Bilan Section jeunes Saison 2018-2019

Effectif :

- 32 jeunes Adhérents à l'USP Plongée
- 26 licenciés à l'USP Plongée
- 6 licenciés au club Plongée Subaquatique de Villebon sur Yvette
- 10 Encadrants.

Les séances de piscine se déroulent pendant la période scolaire, le jeudi de 18h30 à 20h15 à la piscine de Polytechnique.

Les jeunes préparent pendant l'année les brevets de plongeurs de Bronze, d'Argent, d'Or, le niveau NI pour les jeunes de 14 ans.

Présence

Durant toute la saison pendant la période scolaire, présence assidue de l'ensemble des jeunes (en moyenne 80%).

Challenge AQUAJEUNES

Le Challenge Aquajeunes du CoDep91 a eu lieu le dimanche 7 Avril 2019 à la piscine de MASSY.

De nombreux adultes du club ont participé à l'encadrement de ces jeunes et à l'organisation de cette manifestation.

Les jeunes ont obtenu des podiums dans les différentes catégories.

Une lauréate remarquable ENORA.

Sortie Mer

Cette année la sortie mer pour les jeunes se déroulera du dimanche 07 juillet au jeudi 11 juillet 2019 sur l'îles du FRIOUL (près de MARSEILLE), ce qui permettra :

- Pour les jeunes d'acquérir l'expérience des plongées en milieu naturel.
- Pour les nouveaux N1 de valider leur niveau par des plongées en milieu naturel.

Cette sortie encadrée par les moniteurs de la section enfant est soumise à déclaration auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale de l'Essonne en tant que séjour sportif.

35 personnes inscrites pour ce séjour : 23 jeunes inscrits, une annulation de dernière minute pour raison médicale. 22 jeunes de la section jeunes participeront à cette sortie :

- 11 N1 à 20m.
 - 4 Plongeurs d'Or à 20m.
 - 2 Plongeurs d'Or à 12m.
 - 5 Plongeurs Bronze et Argent à 6m.
- Et
- 3 adultes (2 accompagnants et 1 N1 premières bulles).
 - 9 moniteurs en charge les enfants du départ du TGV à MASSY jusqu'au retour du TGV à la Gare MASSY PALAISEAU, gèrent les activités plongées et toutes les activités de vie au centre d'hébergement.

Cette année, vu le nombre de plongeurs à encadrer à 20m. (encadrants niveau 4 minimum) nous a obligé de faire appel à 3 moniteurs extérieurs au club. Impossible de faire appel aux seuls moniteurs de la section Jeunes (majoritairement E1 et ne pouvant encadrer qu'à 6m.). De même, pas de disponibilité du côté des moniteurs de la section Adultes (Indisponible car impliqué dans divers formations, sorties, pour raisons professionnelles, ou ne souhaitant pas encadrer des jeunes.

Formations obtenues

- 7 Plongeurs de Bronze
- 6 Plongeurs d'Argent
- 5 Plongeurs d'Or
- 2 Plongeurs NI
- 7 Qualification Aide-Moniteur
- 10 Post NI préparant le NII

Baptêmes

Durant la saison, des baptêmes ont été organisés le jeudi à la piscine de Polytechnique, des baptêmes ont été organisés pour répondre aux différentes demandes, et à la journée des Associations en début septembre 2018 pour enfants et adultes.

Perspectives pour la saison 2018-2019

- Formation plongeurs Argent, Or et PN I pour les nouveaux inscrits.
- Poursuite des formations pour les plongeurs inscrits cette année.
- Participation au Challenge AQUAJEUNES,
- Organisation des baptêmes à différentes occasions (journées des associations, ...)
- Sortie mer en fin d'année scolaire en méditerranée ou à l'étranger.

2.6. Handisport :

Nous avons commencé l'année avec 2 élèves (Benoit, et Lucas). Lucas est un jeune autiste, et du à une mauvaise manipulation de l'un d'entre nous il n'a pas souhaité revenir.

Pendant 2 ou 3 séances nous avons également accueilli un autre jeune autiste, Raphael. Sa maman n'a pas su (ou peut-être pas voulu) nous dire pourquoi il n'a pas voulu poursuivre.

En ce qui concerne Benoit, il est toujours très assidu et ravie de venir prendre son bain comme il le dit si bien.

Cette année on a même pu observer une certaine progression. Il sait maintenant purger sa stab seul de façon à descendre (on a accroché un sac de bal de golf sur sa purge haute pour qu'il puisse l'attraper), et depuis qu'il plonge avec les nouveaux détenteurs il reste quasiment toute la séance sous l'eau (avant il remontait régulièrement).

Jean-Michel a la gentillesse de faire marcher son imagination pour lui confectionner des jeux et donc faire en sorte qu'il ne s'ennuie pas.

Le créneau du mercredi soir est reconduit pour la saison 2019-202, 19h30-21h30, merci à EVELYNE DANEMULLER de L'USP GENERALE. On propose des baptêmes aussi le mercredi, en prévenant auparavant.

2.7. Centre aquatique de la vague

Les créneaux estivaux JUILLET et AOUT ont été reconduits le mardi de 19h30 à 21h30, auprès de Olivier BONNEVILLE responsable UCPA.

2.8. PSP

La plongée sportive en piscine, activité mensuelle sans compétition rassemblant tous les niveaux à partir du niveau 2, encadrant inclus.

Peu de séances cette année.

Nous avons 3 arbitres au sein du club.

Pour ceux qui souhaitent réaliser des compétitions, le club de MASSY peu accueillir quelques plongeurs et nous accompagner à POLYTECHNIQUE pour nous perfectionner.

2.9. Apnée

Passage de niveaux :

Marie Claude a passé son IE1 et son ACEL dans la foulée, ce qui la promeut IE2 automatiquement.

BRAVO MARIE CLAUDE MARCHAND

Stephane n'a pas passé l'examen, du fait de sa sciatique mais devrait le faire l'année prochaine.

Pas d'autres niveaux cette année.

Nombre de séances effectives : 25 séances

Participation :

Pour la participation nous étions à environ 10 personnes (encadrants compris) jusque février (vacances).

Puis environ 8 personnes entre les vacances de février et paques et enfin 5-6 personnes depuis paques...

Le trou de 3 séances de février-mars fait du mal, suivi de la soirée crêpes même si le cours d'apnée était maintenu. Ensuite 4 séances puis retour, c'est dur.

Nombre de fosses au total :

* 3 Palaiseau

* 5 Villebon

Environ : 16 à 18 participants par fosse hors le dernière (dimanche 16 : 8 personnes).

Entre 2 et 4 participants de Palaiseau à chaque fosse.

Pas de séjour apnée programmé.

Concernant le planning de l'année prochaine il va falloir trouver moyens de pallier ces trous de vacances.

Pour les vacances, la piscine sera fermée les vendredis veille de congés comme tous les ans et si évènements exceptionnels.

2.10. Encadrements:

Nous sommes actuellement 27 encadrants bénévoles dans le club, dont 6 femmes.

Seul bémol, l'accès et le parcours au monitorat MF1 ou MF2 reste très dissuasif pour les élèves initiateurs, durée, coût, difficulté.

4 stagiaires SP MF1 sont en cours au sein du club.

1 stagiaires SP MF2 est en cours au sein du club.

1 nouveau guide de planquée a été reçu le 8 juin. Initiateur en devenir, donc un futur E2.

1 encadrante Apnée a obtenu l'initiateur

La réunion des moniteurs, aura lieu le lundi 1 juillet, 19h à la salle Champs Fréteaux, en face de la poste principale de PALAISEAU.

2.11. BILAN des Fosses 2018- 2019 (profondeur 20 mètres en milieu artificiel)

Le budget global fosse pour cette saison est de 3880 €, pour 18 fosses plongeurs et 3 fosses apnée, ce qui fait la fosse plongeur à 160€ et 330 € les 2 heures de fosse apnée, ce budget est inclus dans les cotisations de nos adhérents sans surcoût pour eux.

Au bilan La fosse d'ANTONY est plus fréquentée car à proximité de PALAISEAU, tout en ayant une contrainte de stationnement importante, et des vestiaires étroits et pas pratiques.

La fréquentation des fosses est de 16 plongeurs en moyenne, avec 6 encadrants en moyenne. Nous sommes montés une fois à 36 pour 34 plongeurs max, donc 2 non pas pu plonger.

Merci d'anticiper vos demandes, trop d'inscriptions tardives cette saison entraînant des modifications de fiches de sécurité, et donc d'affectation d'encadrants avec des plongeurs aux niveaux disparates.

J'ai obtenu tous mes créneaux à ANTONY pour 2019-2020, avec les systèmes d'inscription en ligne, soit 2 lundis par mois 20h-21h, et 3 fosses apnée 10h-12h samedi et dimanche .

Soit 16 fosses scaphandres et 3 fosses apnée, pour un budget de 3550 €

2.12. BILAN des SORTIES 2018- 2019

Bali – Atlantis/Dune : 29 au 31 octobre 2018

- Séjour de 9 jours, forfait 10 plongées sur 5 jours
- 1,5 jours de visite de l'île

17 participants dont 3 non plongeurs -> 150 plongées.

Coût par personne :

- Voyage pris directement : 750 €
- Plongée + hébergement + déjeuner : 940€

Subvention moniteur : 159 € (encadrement N1)

STAGE TECHNIQUE :

Saint Mandrier / CPSM – Le Vert Bois : 27/29 avril au 5 mai 2019

- Séjour de 9 jours, forfait 14 plongées sur 7 jours
- Séjour de 7 jours, forfait 10 plongées sur 5 jours

20 participants sur le séjour long, 6 sur le séjour court -> 272 plongées réalisées

Coût moyen par personne :

- Séjour long : 950€
- Séjour court : 723€

Subvention St-Mandrier

- Moniteurs séjour long (4) : 500€
- Moniteur séjour court (2) : 400€
- Moniteur venu en aide (1) : 250€
- Subvention demandée à chaque élève : 125€ maximum, sinon dépend du nombre de plongée réalisée

Marseille – Atelier de la Mer/Ibis budget : 29 mai au 3 juin

- Séjour de 6 jours, 8 plongées sur 4 jours

11 participants -> 84 plongées

Coût de la sortie :

- Coût forfaitaire à l'atelier de la mer !!!
- Trajet en covoiturage
- 725€ par personne

Subvention moniteur : 284€ (4 premières bulles et 2 N2 / pas de participation élèves)

Cap Vert – Haliotis : 14 au 21 juin 2019

- Séjour de 7 jours, 10 plongées

8 participants -> 75 plongées

Coût de la sortie :

- Voyage (pris individuellement) : 540€
- Hébergement / Plongée : 690€
- Repas (pris individuellement) : 200€

Subvention moniteur (encadrement N1) : 125€

Hamata – Ultramarina : 26 octobre au 2 novembre 2019 : 26 participants potentiels en cours !!!

Proposition saison prochaine

- Saint Mandrier : 11 au 17/19 avril 2020

Tout le monde démarre ensemble, passage N2 en 10 plongées, passage N3 en 14, premières bulles en 4, exploration en cas de prolongation du séjour

- Marseille – Atelier de la mer : 16 au 21 mai 2020
- Ile de Madère – Haliotis : 01 au 08 juin 2020
- Saint Eustache / Saba – Ultramarina : toussaint 2020

Inscription voyage

Présentation des propositions de voyage en septembre sur le site www.usp-plongee.com, section sortie :

- Voyage / Date / description brève / lien vers les sites des clubs de plongée – voyageur
- N'hésitez pas à consulter les liens, souvent les réponses à vos questions y sont

Inscription obligatoire par le site en précisant le voyage.

- Transmission de l'information à vos responsables de passage de niveau pour les sorties techniques
- La durée est adaptable sur les voyages France. Demande au niveau de l'inscription
- Intention de participation demandée avant le salon de la plongée en janvier afin de faire préparer les devis

Le responsable voyage :

- Ne fait que proposer des voyages, la gestion est confiée à un tour opérateur.
- Est à même de répondre à toutes questions. La plupart du temps, lui seul connaît vraiment les réponses
- Donc, adressez-lui toutes vos interrogations:
 - USP-plongee-sorties@gmx.fr (messagerie RGPD !!)

2.13. Planning travaux Polytechnique

Réfection du bassin habituel à l'identique de celui d'à côté, à débordement. Nous n'aurons que 3 heures sur la semaine contre 5H30 habituellement.

J'essaie de récupérer le créneau de Villiers le Bâcle du mardi soir pour passer à 2 heures, arbitrage entre la mairie le financeur et Polytechnique qui souhaite augmenter les créneaux de l'X ou les affectés à des nouveaux arrivant France Télécom.

Nos créneaux sont réduits à une heure par soir dès la rentrée :

Je vous demande donc de bien respecter les horaires que l'on vous communiquera sur le site à la rentrée.

Notamment pour les enfants le jeudi soir

Pour les apnéistes possibilités de préparation sur les gradins sans gêner le groupe précédent.

Mardi : 19h30-21h30, j'ai récupéré le créneau de VILLIERS LE BACLE le MARDI, soir 1 heure de plus.

Jeudi : 18h45 dans le hall pour appel et briefing - 20h30

Vendredi : 19h30-20h30, perte 30 minutes, mais possibilité de se préparer sur les gradins avant le créneau.

2.14. CACI

Intégration dans les fiches d'inscription des modalités de renouvellement du CACI (dispositif 1 an et 3 ans en fonction de la pratique)

Présentation du certificat médical, pas de fourniture de copie, que nous ne conserverons pas, suite aux nouvelles dispositions sur la protection des données personnelles (RGPD).

2.15. HONORABILITE DES ENCADRANTS

Tous les encadrants du club sont amenés à un moment ou à un autre à être en présence d'enfant, baptême ou formation.

Aussi la direction jeunesse et sport impose aux SCA et désormais aux clubs associatifs d'avoir l'assurance d'absence de faits antécédents, vis-à-vis de la justice des casiers judiciaires, de ces membres encadrants en contact avec des enfants.

Elle réalise des contrôles sur ce thème, qui en l'absence d'action de ma part engage ma responsabilité pénale en cas de faits antécédents ou au cours de mon exercice.

En tant que président je n'ai pas le droit de vous demander de me présenter votre bulletin de casier judiciaire, seule la direction jeunesse et sport a cette possibilité, auprès du ministère de la justice et ce n'est pas RGPD !

Afin d'être impartial et neutre je vous demande que je puisse fournir la liste de encadrants du club à la direction jeunesse et sports qui fera, comme elle le fait tous les ans pour notre sortie jeune (obligation légale), une demande auprès du ministère de la justice.

Si à l'issue, elle m'informe qu'un des encadrants a un potentiel risque, en tant que président je me réserve le droit d'exclure de la pratique de notre activité, l'encadrant identifié, auprès des enfants.

2.16. BILAN des ANIMATIONS 2018- 2019

Thème	date	Salle	nb participants
Vin et fromages	27/11/2018	Polytech	35
Noël	07/12/2018	Centre social des Hautes Garennes	39
Noël enfants		Polytech	
Galette	22/01/2019	Polytech	24
Soirée Crêpes			26
Pâques enfants			
TIV n°1	18/05/2019	Local	
TIV n°2	08/06/2019	Local	
Soirée AG	28/06/2019		

2.17. Changement des tarifs des cotisations

Je vous soumetts un changement de tarifs du fait de l'augmentation non reportée des licences, des assurances depuis plusieurs années.

Le bureau propose au vote les tarifs suivants :

- Passage niveau, formation, Apnée : 220 € (contre 214 € actuellement soit 2,7 % d'augmentation).
- Enfant, Handi Sub. : 165 € (contre 160 € actuellement soit 3 % d'augmentation).
- Entretien : 120 € (contre 118 € actuellement soit 1,6 % d'augmentation).
- Bénévoles, membres du bureau et encadrants : 70 € (contre 64 € actuellement soit 8,5 % d'augmentation)
- Inscription avec licences et assurance sans cours : 75 €
- Pour les adhésions « voyages » : 15 € (*uniquement si licence et assurance déjà prises ailleurs*)
- Pour encadrant inscrit dans un autre Club : 10 €

⇒ Vote à l'unanimité.

⇒ Le rapport moral du président est voté à l'unanimité.

3) Questions diverses

Pas de possibilité d'utiliser le lac pour les entrainements PMT ou capelé pour les niveaux 4 ou 3. La sécurité de POLYTECHNIQUE l'interdit

Le triathlon qui à eut cette possibilité le dimanche 9 juin ne pourra pas le renouveler l'an prochain.

MERCI à tous les participants de l'USP section plongée en PMT uniquement à cet évènement qui a bien fonctionné malgré notre faible nombre présent.

Volontaire pour la saison 2019- 2020 : Mme GHISLAINE LALLEMENT s'est proposé d'aider la trésorière dans sa tâche, et la nouvelle secrétaire dans les moments de charge de la saison.

M. REMI TERLAUD souhaite aider la TEAM matériel avec MM. JEAN-MICHEL FOULQUIER et PASCAL PERINO.

Appel à volontariat en 2019- 2020 : TRACTAGE: Un véhicule dédié est affecté à cette tâche pour un coût moyen annuel de 500 € environ (assurance, carburant , entretien.....)

GONFLAGE : Vous serez formés par les membres de l'équipe matériel et sous ma responsabilité vous serez apte à gonfler les blocs à raison de 2 à 3 fois par an. Si vous êtes volontaires, rapprochez-vous de JEAN-MICHEL FOULQUIER

Merci à la TEAM TRACTAGE et ou GONFLAGE pour son action permanente qui nous permet d'assurer toutes nos séances et sorties club.

4) Rapport de la trésorière

Notre trésorière Françoise Vieille expose, sous forme d'un diaporama, la situation financière du club.

Pour rappel, la comptabilité de notre section est une comptabilité de trésorerie c'est-à-dire basée sur le principe « encaissements/décaissements ». Ainsi les recettes et les dépenses ne sont prises en compte que lorsqu'elles sont effectivement perçues ou payées.

Les recettes acquises mais non encore perçues et les dépenses engagées mais pas encore payées ne rentrent donc pas dans le bilan financier 2018.

Comme l'impose les statuts de l'USP dont notre section dépend, les comptes présentés concernent l'année civile c'est-à-dire du 1er janvier au 31 décembre. Nos comptes sont transmis chaque année au trésorier général de l'USP et peuvent être contrôlés par un commissaire aux comptes sur demande, ce qui a été fait en 2019 sur les comptes 2017.

La section plongée de l'USP est affiliée à la F.F.E.S.S.M. sous le numéro 07910061

Donc pour 2018 :

- Dépenses = 81 694 €, une augmentation de l'ordre de 15% par rapport à 2017.
- Recettes = 79 747 €, une augmentation de l'ordre de -14% par rapport à 2017

Soit un résultat négatif de 1 947 €, déficit dû à achat véhicule par le club

D'autre part, le Club a entamé en 2018 le renouvellement des équipements notamment par l'achat de détendeurs mer et gilets stabilisateurs, pour un cout de 6 458 €.

Recettes :

Les principaux postes de recettes sont les cotisations et les subventions.

Le poste cotisations est en augmentation de 15% par rapport à 2017. La subvention de fonctionnement est stable depuis 3 ans.

Dépenses :

Les principaux postes de dépenses sont l'achat de licences et assurances, l'achat et l'entretien du matériel et l'encadrement lors des sorties.

Le poste matériel est en forte augmentation par rapport à 2017. L'achat des gilets stabilisateurs et packs détendeurs y tient une part importante. Mais c'est surtout l'acquisition d'un véhicule pour le tractage des bouteilles qui est en supplément par rapport aux années précédentes.

Le poste stages et déplacements est diminution dû au choix des sorties, et surtout à la sortie d'été qui n'a finalement pas été organisée.

A noter qu'une dépense de 1 152 € pour la réservation de l'hébergement de la sortie enfants en juillet 2018 a été engagée sur 2017.

Sans aucun impact sur notre résultat puisque compensés, les postes dépenses « Frais de déplacements » et recettes « Dons » sont en forte augmentation. Nous avons continué à inciter les bénévoles à bénéficier de l'avoir fiscal pour frais kilométriques. Cela permet aux bénéficiaires d'obtenir une déduction fiscale.

Depuis plusieurs années, les excédents de trésorerie ont été placés sur un livret A, afin de prévoir le remplacement du compresseur. Cet achat de 20 460 €, effectué fin 2016, a été financé par des subventions à hauteur de 14 500 € limitant l'utilisation de nos fonds propres à 5 960 €. Nous avons donc aujourd'hui une réserve de 14 670 €, qui nous a permis d'absorber le déficit dû à l'acquisition du véhicule du Club.

Pour l'année 2019, la poursuite du renouvellement et augmentation de nos équipements de plongée est prévue au budget.

Comme chaque année, notre situation de trésorerie est satisfaisante.

Toutes les pièces comptables, numérotées, classées et archivées peuvent être consultées à tout adhérent qui en fait la demande au Président.

⇒ A l'unanimité l'Assemblée générale donne quitus au trésorier pour la gestion des comptes.

5) Élection des membres du Bureau

Article 18 du statut USP :

Le bureau de section comprend obligatoirement :

- Un Président,
- Un vice-président,
- Un Secrétaire,
- Un Trésorier.

Catherine LEBRAS souhaite arrêter après un an de coaching avec Françoise VIEILLE qui a repris poste de trésorier. Elle pourra toujours compter sur M. MICHEL MIOT pour l'aider dans cette tâche.

Notre secrétaire M. JULIEN PERRAUD après plusieurs années de bons et loyaux services passe la main à Mme VALERIE NOEL.

Le président soumet à l'assemblée un changement du règlement intérieur avec l'élargissement du nombre de membres du bureau à 10, afin de créer un nouveau poste au sein du bureau : le poste SUBVENTION, tâche complexe et dense. M. BENJAMIN LE PORCQ s'est proposé pour tenir ce poste, nous l'accompagnerons dans cette tâche éminente !

Le bureau 2019-2020 proposé est composé de 10 personnes, il est procédé à la mise au vote.

⇒ L'assemblée générale vote à l'unanimité pour ce nouveau bureau.

Les différentes fonctions au sein du Bureau sont réparties comme suit et ont été confirmées par un vote du Bureau à la suite de l'AG conformément aux statuts et règlement intérieur de l'USP Plongée :

- Président : Jérôme LEMERAY
- Vice-président : Stéphane LANGLOIS,
- Secrétaire : Valérie NOEL, nouveau
- Trésorier : Françoise VIEILLE
- Responsable section jeunes ; Alain BALDACH,
- Responsable sorties : Stéphane LANGLOIS,
- Responsable technique : Alexandre COLLEU,
- Responsable matériel : Jean-Michel FOULQUIER,
- Responsable animations : Manuel DIAS
- Responsable informatique et coordinateur logistique : Michel MIOT
- Responsable subventions, Benjamin LE PORCQ, nouveau

L'ensemble des membres remercie Catherine et Julien pour leur implication dans le Bureau du club.

L'ordre du jour étant épuisé, le président clôture l'assemblée générale.

Le Président de l'USP Plongée

Jérôme LEMERAY

U.S.P PLONGÉE SOUS MARINE
N° FFESSM 07910061



LEMERAY Jérôme